



Affaire TourneRêve
137, ch. des Princes
1244 Choulex

Chères TourneRêveuses, Chers TourneRêveurs,

Alors que nous vous écrivons ce courrier, un orage de grêle vient d'éclater. Les dégâts sont en général bien visibles, en fonction des cultures et des stades de végétation. L'impact pourra évoluer en fonction de la réaction des plantes et de la résilience de la nature. Le caractère subit et violent d'un tel événement touche émotionnellement le monde paysan qui soigne ses cultures tout au long de l'année pour parvenir à de belles récoltes.

Nous avons à plusieurs reprises entendu ces dernières années des avis de météorologues et climatologues qui prédisent une augmentation de la fréquence d'événements extrêmes: sécheresses, grosses pluies, orages violents, etc. Les assurances grêles permettent de protéger les pertes de revenus et de ne pas mettre en danger financièrement les exploitations.

Au niveau des produits TourneRêve, les pommes en production biologique ont été malheureusement très fortement impactées de par l'absence de filets de protection. Il n'y aura donc pas de pommes bio dans les paniers et nous profitons donc de l'envoi des factures pour les supprimer des contrats. Si vous le désirez, vous pouvez nous envoyer un mail à l'adresse contact@affairetourneve.ch pour remplacer vos pommes bio par des pommes en production intégrée.

L'engagement contractuel proposé par TourneRêve permet de planifier la production et la transformation des produits en fonction des souhaits de consommation. Il permet d'éviter les surplus et de redéfinir le mandat de production du monde paysan. Nous n'avons jamais défini un contrat solidaire où l'ensemble d'une récolte est réparti entre le nombre de contractants. Dans un tel type de contrat, vous pourriez autant recevoir moins de produits pour le même prix que beaucoup plus en fonction de la réussite de la culture. Dans le cas de TourneRêve, chaque année nous nous efforçons donc de remplacer les produits manquants ou de modifier les factures quand les délais le permettent encore.

Quant aux autres cultures, les blés et épeautres prêts à moissonner ont été aussi fortement impactés, jusqu'à plus de 90% de la récolte perdue. Ces résultats n'ont pas de répercussion au niveau des contrats TourneRêve mais se feront ressentir au niveau de la disponibilité des produits pendant la suite de l'année pour la filière des farines TourneRêve. L'impact important sur les vignes modifiera sans doute la ferme de provenance du raisin pressé puisqu'un des producteurs habituels a été fortement touché. Pour d'autres cultures à des stades de développement moins avancés, il est encore trop tôt pour mesurer les conséquences au niveau des récoltes.

Vous recevez donc dans cet envoi votre facture correspondant au montant du contrat qui nous lie pour cette saison 2022 sans les pommes en production biologique.

La suppression de certains produits trop à risque au niveau de la production ainsi que la disparition récente des pommes bio prédit une diminution importante du volume des produits distribués cette année par rapport aux années passées. Nous ne pouvons donc que vous encourager à parler de TourneRêve autour de vous pour augmenter le nombre d'inscrits et compenser ainsi la diminution de volume global.

Votre engagement contractuel est une reconnaissance pour le monde paysan et un soutien important pour rappeler la vraie valeur et finalité du travail agricole. C'est un acte de solidarité autant pour les paysans qui peuvent parfois se sentir seuls face aux impacts de conditions météorologiques extrêmes que face à un marché de denrées alimentaires qui se mondialise et banalise la juste valeur de leur travail. N'hésitez pas à le partager autour de vous! Merci encore de votre participation!

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un bel été et nous réjouissons de vous retrouver cet automne.

Le comité de l'Affaire TourneRêve